

PREFET DE LA REGION GUYANE

DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT
DE L'AMENAGEMENT ET DU LOGEMENT
Unité procédures et réglementation

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le PRÉFET de la RÉGION GUYANE
CHEVALIER de la LEGION D'HONNEUR
CHEVALIER de L'ORDRE NATIONAL du MÉRITE

Il sera procédé sur le territoire des communes de Saint-Georges de l'Oyapock, de Camopi bourg, à la mairie annexe de Camopi et dans les villages de Trois Sauts : villages de Zidock et Pina du 11 juillet au 11 août 2014 inclus à une enquête publique, au titre de la Loi sur l'eau, relative au projet d'aménagement de quatre sauts sur le fleuve Oyapock (Pakoussi itou-Tamanoa itou- Moula) et sur la rivière Camopi (Pouvez Jeunes Gens).

Le maître d'ouvrage du projet est la direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DEAL) - service fleuves, littoral, aménagement et gestion – unité observatoire, connaissance, prospective, aménagement, BP 6003- 97306 Cayenne cedex- tél : 0594355805 - fax : 0594350596- ocpa.flag.deal-guyane@developpement-durable.gouv.fr -responsable du dossier : M. Labatut Dominique - labatut.dominique@developpement-durable.gouv.fr

Une commission d'enquête constituée de 3 commissaires enquêteurs, présidée par M. Jean-Claude MARIEMA avec pour membres titulaires messieurs Alain BAHUET et Pierre LAPORTE a été désignée par le président du Tribunal Administratif de Cayenne. Sont désignés comme membres suppléants : messieurs Lucas, Ravachol et Berna.

Les pièces du dossier seront disponibles dans les mairies de Saint-Georges de l'Oyapock, Camopi bourg, et à la mairie annexe de Camopi et à Trois Sauts, pendant toute la durée de l'enquête et seront accessibles aux personnes qui voudront en prendre connaissance tous les jours aux heures normales d'ouverture des bureaux, à l'exclusion des dimanches et jours fériés, à savoir :

Horaires d'ouverture des services de la mairie : Saint-Georges de l'Oyapock : Lundi au vendredi : 7 h – 14 h - Camopi bourg : lundi au vendredi : 8 h – 13 h et Mairie annexe de Camopi : lundi au vendredi de 8 h à 12 h 30

Les commissaires enquêteurs recevront le public et organiseront des réunions publiques :

mercredi	16/07/14	PINA - permanence	14 h – 16 h
mercredi	16/07/14	CAMOPI bourg– réunion publique	17 h – 20 h
jeudi	17/07/14	ZIDOCK – permanence ZIDOCK - réunion publique	8 h – 12 h 30 14 h – 16 h
jeudi	17/07/14	CAMOPI bourg- permanence	8 h – 12 h 30
vendredi	18/07/14	CAMOPI bourg- permanence	8 h – 12 h 30
lundi	21/07/14	ST GEORGES – permanence	9 h – 13 h
mardi	22/07/14	Annexe mairie CAMOPI - permanence	8 h – 12 h
mercredi	06/08/14	PINA- permanence	14 h – 16 h
mercredi	06/08/14	CAMOPI Bourg - permanence	8 h – 12 h 30
jeudi	07/08/14	ZIDOCK – permanence ZIDOCK - réunion publique	8 h – 12 h 30 14 h – 16 h
jeudi	07/08/14	CAMOPI bourg - permanence	8 h – 12 h 30
vendredi	08/08/14	PINA – permanence et rencontres	8 h – 12 h
samedi	09/08/14	ZIDOCK - permanence	8 h – 12 h 30

Pendant la durée de l'enquête, les observations pourront également être adressées, par écrit, à la commission d'enquête dans chaque mairie concernée – coordonnées : mairie de Saint-Georges de l'Oyapock, place Romain Garros, 97313 St Georges de l'Oyapock- tél : 0594 37 00 44 – fax : 0594 37 00 01- secretariat@mairie-saint-georges-oyapock.com - Mairie de Camopi bourg : mtatou.ccas.mairiecarnopi@hotmail.fr – Mairie annexe de Camopi : 9 rue des Cannelles, lotissement les Grenadines, Domaine de Soula 1, 97355 Macouria. Tél : 0594 30 02 13 – fax : 0594 31 33 03 – annexe.mairie.camopi@orange.fr ou directement adressées par courriel au président de la commission d'enquête monsieur Jean-Claude Mariema : jc.mariema@wanadoo.fr ou par courrier à la DEAL, unité procédures et réglementation, impasse Buzaré, BP 6003- 97306 Cayenne cedex ou par courriel : [ou ocpa.flag.deal-guyane@developpement-durable.gouv.fr](mailto:ocpa.flag.deal-guyane@developpement-durable.gouv.fr)

L'arrêté d'ouverture d'enquête publique, l'avis d'enquête publique et l'avis de l'autorité environnementale relative à ce dossier sont consultables sur le site internet de la préfecture de la Guyane – www.guyane.pref.gouv.fr – (Accueil- annonces-enquêtes publiques) et sur le site de la DEAL : www.guyane.developpement-durable.gouv.fr.

Il pourra être pris connaissance des conclusions motivées de la commission d'enquête qui seront déposées un mois environ après la clôture de l'enquête à la DEAL, à la mairie de Saint-Georges de l'Oyapock, à la mairie de Camopi bourg et à la mairie annexe de Camopi et sur le site internet de la préfecture de Guyane. www.guyane.pref.gouv.fr (Accueil- annonces-enquêtes publiques) et sur le site de la DEAL www.guyane.developpement-durable.gouv.fr.

Pour le Préfet
Le directeur-adjoint


JOËL DURANTON